



Mairie – 65400 Préchac
www.aktival.org
Tél. : 06 74 69 49 03

Préchac, le 12 novembre 2013

Chers adhérents,

2013 s'avère être une année charnière pour les **Grands Projets Inutiles Imposés (G.P.I.I.)**.

En juin dernier, dans l'indifférence médiatique générale, Monsieur Siim Kallas, Vice-Président de la Commission Européenne des Transports, a annoncé que le projet de liaison ferroviaire Algésiras-Madrid-Paris - projet européen n° 16 dédié au fret à grande capacité - ne sera pas poursuivi au-delà de Saragosse, jusqu'en 2030 !

Une victoire pour les opposants que nous sommes à ce funeste projet ? Ne succombons pas à un triomphalisme prématuré : il ne peut être question que d'un répit, tout au plus d'une trêve financière accordée par l'Europe sous la pression de la conjoncture économique. En aucun cas il ne s'agit de l'abandon définitif du projet de **Traversée Centrale des Pyrénées**.

Le mois d'Octobre a été riche en annonces de Déclarations d'Utilité Publique par le gouvernement français en faveur du lancement de nouvelles lignes LGV à travers notre territoire : après le Lyon-Turin, le Ministre des Transports, Monsieur Frédéric Cuvillier, a annoncé l'ouverture du Grand Projet Sud-Ouest (GPSO). Celui-ci va faire l'objet du lancement de l'Enquête Publique en 2014, à savoir réalisation des ouvrages du Bordeaux-Toulouse en 2024 et 2027 pour le Bordeaux- Dax.

Ces décisions ont été prises en dépit de toutes les recommandations qui ont été faites par le Rapport de la Cour des Comptes d'une part et par le Rapport Duron de la Commission Mobilité 21, d'autre part. Tous sont en effet défavorables à ces grands projets, jugeant insuffisante l'étude des solutions alternatives, l'utilisation en sous-capacité du réseau existant et l'inadéquation de 30 à 40 milliards d'€ de dépenses supplémentaires en période d'austérité budgétaire. Ainsi, le gouvernement a décidé de passer outre en prenant le risque d'engager sa responsabilité dans la poursuite d'une politique des GPII préconisée auparavant par le S.N.I.T. (Schéma National des Infrastructures de Transport).

En juillet, au Forum européen de Stuttgart contre les GPII, les représentants de l'association ACTIVAL ont pris l'engagement solidaire de soutenir l'ensemble des luttes, en France et en Europe pour arrêter la destruction de l'environnement et le gaspillage de l'argent public et faire entendre notre dénonciation au niveau de toutes les instances décisionnelles, Région Midi-Pyrénées, Ministère des transports, Parlement et Commission européenne.

Désormais, il est clair que nous sommes toujours aussi déterminés à poursuivre notre combat dans la (les) vallée(s) tant que le projet TCP/NTP ne sera pas définitivement abandonné.

Souvenons-nous qu' "AILLEURS", commence "ICI", car notre sort va dépendre du vaste rapport de force qui s'établit entre les tenants d'une politique très coûteuse de grands travaux d'infrastructures inutiles et les partisans d'une politique plus raisonnée et durable de maintien et de rénovation du réseau ferré existant, propice au développement d'un véritable service public de transport de qualité.

C'est de tous ces sujets dont nous débattons lors de notre prochaine Assemblée Générale, en nous efforçant de déboucher sur des perspectives d'action à court et moyen termes, pour notre association ACTIVAL :

Assemblée Générale annuelle
Vendredi 6 décembre 2013 – 20h30
Salle de la Terrasse à Argelès-Gazost

L'ordre du jour est le suivant :

Rapport moral
Rapport financier
Actualité du projet de Traversée Centrale des Pyrénées
Débat sur l'actualité des actions contre les Grands Projets Inutiles Imposés.
Election du Conseil d'Administration.

Concernant l'élection des membres du Conseil d'Administration de l'association, vous pouvez poser votre candidature par lettre ou email avant la date de l'A.G.

Nous vous invitons également à renouveler votre cotisation, si votre dernier règlement date de plus d'un an : 10 € ou 5 € pour les étudiants et les chômeurs ; cotisation de soutien : à partir de 20 €.

Les membres de l'association Actival qui ne peuvent assister à l'Assemblée Générale, peuvent donner pouvoir à une autre personne pour les représenter, par le biais de la procuration écrite au bas de cette lettre. Cependant, nul ne pourra représenter plus de deux personnes autres que lui-même, à l'exception du Président qui ne fait l'objet d'aucune limitation de nombre.

L'Assemblée Générale doit réunir la moitié au moins de ses membres, mais, comme le prévoient les statuts de l'association, si ce quorum n'était pas atteint, une Assemblée Générale extraordinaire se tiendrait à la suite, sans condition de nombre.

Nous comptons sur votre présence et vous prions d'agréer, chers adhérents, nos plus cordiales salutations.

Pour le Conseil d'Administration, son Président B. Lembeye



AVIS DE RENOUELEMENT D'ADHESION ACTIVAL
pour l'exercice 2013 - 2014

NOM : **Prénom :** **N° adhérent :**(sur l'enveloppe)

Adresse mail :@..... afin de pouvoir vous adresser nos prochains courriers par internet et recevoir nos informations sur l'Activaliste

Merci de bien vouloir adresser votre règlement accompagné de cet avis.

Cotisation annuelle : 10 €; 5€ pour les étudiants et les chômeurs ; Cotisation de soutien : à partir de 20 €

Association Contre le Tunnel Inutile des Vallées d'Ailleurs et du Lavedan
Mairie - 1, plaça de la maison comuna 65400 Préchac



POUVOIR

Je soussigné(e),, membre de l'association ACTIVAL, donne pouvoir à

....., pour me représenter à l'Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 6 décembre 2013 en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Signature :

Association Contre le Tunnel Inutile des Vallées d'Ailleurs et du Lavedan
Mairie - 1, plaça de la maison comuna 65400 Préchac